



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 9 juillet 2024

ADOPTION - PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL - 11 JUIN 2024

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juin 2024.

NOMINATION – MAIRESSE SUPPLÉANTE – AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2024

Le conseil nomme la conseillère madame Sylvie Beaulieu à titre de mairesse suppléante pour les mois d'août, septembre et octobre 2024.

AUTORISATION DE SIGNATURE - ENTENTE RELATIVE AU RECRUTEMENT DE COMMANDITAIRES - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD

Le conseil autorise le directeur général adjoint et trésorier ou, en son absence, la trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'entente relative au recrutement de commanditaires à intervenir avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, ainsi qu'à y apporter toute modification mineure jugée nécessaire.

ATTRIBUTION – IMPRESSION ET LIVRAISON DU BULLETIN MUNICIPAL LE CITOYEN ET DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DE LOISIRS - PÉRIODE DU 1ER JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025 - PROJET SA-24-37

Le conseil attribue le contrat relatif à l'impression et la livraison du bulletin municipal Le Citoyen et le programme d'activités de loisirs pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025 à l'entreprise Imprimerie Héon & Nadeau ltée, pour un montant de 59 121,29 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément à l'offre de prix de cette entreprise en date du 10 juin 2024.

APPROBATION - RÈGLEMENT 57 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 48 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE VARENNES, SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE

Le conseil approuve le Règlement 57 abrogeant le Règlement 48 de la RIEP.

APPROBATION - RÈGLEMENT 58 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 50 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE VARENNES, SAINTE-JULIE, SAINT-AMABLE

Le conseil approuve le Règlement 58 abrogeant le Règlement 50 de la RIEP.

MESURE DISCIPLINAIRE

Le conseil suspend un employé sans salaire pour une durée de dix (10) jours ouvrables.

NOMINATIONS ET EMBAUCHES

Le conseil nomme Alexandre Giard au poste pompier au Service de sécurité incendie à compter du 12 juin 2024.

Le conseil nomme Mathieu Véronneau au poste pompier au Service de sécurité incendie à compter du 12 juin 2024.

AUTORISATION - DÉPÔT - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - DEMANDE AU FONDS MUNICIPAL D'ACTION JURIDIQUE - VOLET 1 - SOUTIEN FINANCIER

Le conseil autorise la Ville de Sainte-Julie à effectuer une demande d'aide financière en vertu du volet 1 - Soutien financier auprès de l'Union des municipalités du Québec dans le cadre du litige entre la Ville de Sainte-Julie et Les Investissements Laroda inc. (dossier 41036 à la Cour suprême du Canada).

AUTORISATION DE SIGNATURE - CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COMMANDITE - RIENDEAU HYUNDAI ET JOURNÉE DE LA FAMILLE SAINTE-JULIE INC.

Le conseil autorise le directeur du Service des loisirs à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, la convention de partenariat et de commandite à intervenir avec l'organisme Journée de la famille Sainte-Julie inc. et l'entreprise Riendeau Hyundai, ainsi que tout autre document permettant de donner effet à la présente, et à y apporter toute modification mineure jugée nécessaire.

AUTORISATION DE SIGNATURE - ACTE DE SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC - LOT 5 432 682 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Le conseil accorde une servitude d'utilité publique à Hydro-Québec contre une partie du lot 5 432 682 du Cadastre du Québec appartenant à la Ville de Sainte-Julie.

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

Le conseil ratifie les paiements effectués et approuve les comptes à payer durant la période du 7 juin 2024 au 4 juillet 2024.

ADJUDICATION - TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'ÉGOUTS, D'AQUEDUC ET DE FONDATION DE RUE - RUE ALEXIS-CHICOINE - VILAMO – PROJET SI-24-256

Le conseil adjuge le contrat concernant des travaux d'infrastructures d'égouts, d'aqueduc et de fondation de rue sur la rue Alexis-Chicoine, conjointement avec le promoteur 9459-1179 Québec inc., à l'entreprise Eurovia Québec Construction inc., pour un montant de 610 619,41 \$, incluant la réserve pour imprévus.

**ADJUDICATION - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE -
PROJET R-1295**

Le conseil adjuge le contrat concernant des travaux de réfection de la toiture de la bibliothèque à l'entreprise Lacasse & Fils Maîtres Couvreur inc., pour un montant de 175 677,20 \$, incluant la réserve pour imprévus.

**ADJUDICATION - ACHAT ET LIVRAISON D'UN TRACTEUR À TROTTOIR INCLUANT UNE
LAME À NEIGE - PROJET SA-24-39 - FONDS DE ROULEMENT**

Le conseil adjuge le contrat concernant l'achat et la livraison d'un tracteur à trottoir neuf non articulé 4x4 incluant une lame à neige à l'entreprise Aubin & St-Pierre inc., pour un montant de 133 840 \$, incluant les taxes nettes.

**ATTRIBUTION - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – SURVEILLANCE DES
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES D'ÉGOUTS, D'AQUEDUC ET DE FONDATION DE RUE -
RUE ALEXIS-CHICOINE - PROJET SI-24-256, LOT 2**

Le conseil accepte d'attribuer le contrat relatif à des services professionnels de surveillance des travaux d'infrastructures d'égouts, d'aqueduc et de fondation de rue sur la rue Alexis-Chicoine, conjointement avec le promoteur 9459-1179 Québec inc., à l'entreprise Groupe DGS inc. pour un montant de 28 412,22 \$, incluant la réserve pour imprévus.

**AUTORISATION - DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE - TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG DE
LA VALLÉE ET CONSTRUCTION DE RÉSEAUX D'AQUEDUC - PHASE 2 - PROJET R-1258,
LOT 4**

Le conseil autorise une dépense supplémentaire de 25 002,37 \$, toutes taxes comprises, pour le contrat relatif à des travaux de réfection du rang de la Vallée et la construction de réseaux d'aqueduc – phase 2, octroyé à l'entreprise Excavation Civilpro inc., portant la valeur totale de la dépense autorisée à 1 424 027,37 \$, toutes taxes comprises.

**AUTORISATION - ENFOUISSEMENT DE SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE - ROGERS
COMMUNICATIONS CANADA INC. - PROJET R-1233**

Le conseil autorise le Service des finances à payer la facture de Rogers Communications Canada inc. au montant de 28 693,93 \$, toutes taxes comprises.

**AUTORISATION DE SIGNATURE - CONTRAT D'ENTRETIEN D'HIVER ANNUEL - ROUTE 229
ET CHEMINS DE TOURAINE ET DE LA BELLE-RIVIÈRE - MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC (MTMD) - PÉRIODE DU 1ER AVRIL 2024 AU 31
MARS 2027**

Le conseil autorise le directeur du Service des infrastructures et gestion des actifs à conclure et à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, le contrat d'entretien d'hiver des infrastructures routières de la route 229, ainsi que des chemins de Touraine et de la Belle-Rivière.

DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE - ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Le conseil accepte d'accorder une aide financière aux organismes ci-dessous nommés, dans le cadre la Politique d'aide financière aux organismes communautaires de la Ville de Sainte-Julie

Nom de l'organisme	Projet	Montant accordé
La Clé des champs Sainte-Julie inc.	Organisation d'une sortie au Zoo de Granby pour les participants neurodivergents de l'organisme	1099 \$
Club FADOQ Sainte-Julie	Ajout d'une nouvelle activité visant la formation et la pratique d'activité mnémoniques pour les aînés	1250 \$
Total		2 349 \$

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – LA MAISON DES JEUNES DE SAINTE-JULIE INC. – PROJET DE COOPÉRATIVE D'INITIATIVE À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Le conseil accepte de verser à la Maison des jeunes de Sainte-Julie inc. une aide financière de 2 000 \$ permettant de soutenir la mise en place du projet de Coopérative d'Initiative à l'Entrepreneuriat Collectif pour l'été 2024.

ATTRIBUTION - CONTRAT DE SERVICE - TRAVERSE DE L'ÉPOUVANTE - 26 OCTOBRE 2024

Le conseil accepte d'attribuer le contrat de service de type clé en main concernant l'organisation et l'animation de la Traverse de l'épouvante prévue le 26 octobre 2024 à l'entreprise Animation Concept inc., pour un montant de 34 492,50 \$, toutes taxes comprises.

ATTRIBUTION - MANDAT DE MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION EN IMMIGRATION

Le conseil accepte d'attribuer un contrat de service à Mme Karima Grissa, pour la réalisation des projets prévus au plan d'action en immigration, pour l'année 2024, au montant maximal de 26 250 \$, toutes taxes comprises;

ATTRIBUTION - CONTRAT DE SERVICE - CHARGÉE DE PROJET - PROJET FOUS DU FRANÇAIS

Le conseil accepte d'attribuer le contrat de service relatif à la mise en oeuvre du projet Fous du français à Mme Marthe élise Kijom Ngom, au montant maximal de 63 677,75 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTION - BILAN 2023 ET PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2024

Le conseil adopte le bilan pour l'année 2023 et la mise à jour du plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour l'année 2024.

APPROBATION - LISTE DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

Le conseil approuve les demandes suivantes, relatives à des plans d'implantation et d'intégration architecturale :

- 832, montée Sainte-Julie (Groupe Handfield)
- 2000, chemin du Fer-à-Cheval, suites F, G et H (Ultime vélo)
- 62, avenue du Mont-Saint-Bruno
- 1999, rue Nobel (Batteries Expert)
- 1950, chemin du Fer-à-Cheval (Sushi Shop Sainte-Julie)
- 93, boulevard des Hauts-Bois (Maxi)
- 40, rue des Conifères

REFUS - DEMANDE D'APPROBATION PRÉLIMINAIRE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – 697, CHEMIN DE TOURAINE - ZONE A-720

Le conseil refuse la demande d'approbation préliminaire du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour la résidence située au 697, chemin de Touraine, et ce, conformément à la résolution 535.3.24 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 12 juin 2024.

REFUS - DEMANDE D'APPROBATION DES PLANS-CONCEPT DE DÉMOLITION ET DE RECONSTRUCTION AU 660, RUE DUVERNAY - ZONE H-320

Le conseil refuse la demande d'approbation des plans-concept de démolition et reconstruction de la résidence située au 660, rue Duvernay, et ce, conformément à la résolution 535.16.24 adoptée par le comité consultatif d'urbanisme lors de son assemblée tenue le 12 juin 2024.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - MARGE ARRIÈRE - 518, RUE ROCH-CÔTÉ - ZONE A-804

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 518, rue Roch-Côté afin d'autoriser l'implantation du bâtiment principal à une distance de 6,75 mètres de la limite arrière du terrain, pour la portion de la ligne de lot arrière qui est en angle, plutôt qu'à une distance minimale de 7 mètres.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – EMPIÉTEMENT DANS LA MARGE FIXE SUR RUE – 510 À 570, RUE ROCH-CÔTÉ - ZONE A-804

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure pour les propriétés portant les numéros 510 à 570 de la rue Roch-Côté afin d'autoriser l'implantation des bâtiments

principaux à une distance de 5,2 mètres de la limite avant du terrain privatif en raison de la présence de colonnes empiétant dans la marge fixe sur rue, plutôt qu'à une distance minimale de 5,5 mètres.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – OUVERTURE (FENÊTRE) – 1749, RUE MICHEL – ZONE H-343

Le conseil approuve la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1749, rue Michel afin d'autoriser la présence d'une ouverture (fenêtre) sur le mur latéral droit de la résidence (section agrandie en 2004) située à 1,65 mètre de la limite latérale droite du lot plutôt qu'à un minimum de 2 mètres.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 1101-123 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE PROHIBER L'INSTALLATION DE BONBONNES ET DE RÉSERVOIRS DE STOCKAGE DE MATIÈRES DANGEREUSES DE PLUS DE 20 LIVRES DANS LE SECTEUR VILAMO (ZONES A-804, A-806, A-808, A-810, A-811 ET A-812)

Le conseil annonce que le Règlement 1101-123 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de prohiber l'installation de bonbonnes et de réservoirs de stockage de matières dangereuses de plus de 20 livres dans le secteur Vilamo (zones A-804, A-806, A-808, A-810, A-811 et A-812) sera présenté pour adoption à une séance distincte du conseil.

AVIS DE MOTION ET ADOPTION D'UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1101-124 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJOUTER LES USAGES « 6412 SERVICE DE LAVAGE D'AUTOMOBILES » ET « 3973 INDUSTRIE DE TABLEAUX D’AFFICHAGE ET DE PANNEAUX-RÉCLAMES » À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE C-150

Le conseil adopte le premier projet du Règlement 1101-124 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter les usages « 6412 Service de lavage d'automobiles » et « 3973 Industrie de tableaux d'affichage et de panneaux-réclames » à la grille des usages et des normes de la zone C-15.

ADOPTION D'UN SECOND PROJET DE RÈGLEMENT - RÈGLEMENT 1101-122 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN DE CRÉER UN NOUVEL USAGE DE SERVICE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PERFECTIONNEMENT EN GESTION ET L'AUTORISER DE FAÇON SPÉCIFIQUE DANS LA ZONE I-152

Le conseil adopte le second projet du Règlement 1101-122 modifiant le Règlement de zonage 1101 afin de créer un nouvel usage de service de formation professionnelle et de perfectionnement en gestion et l'autoriser de façon spécifique dans la zone I-152.

**ADOPTION - RÈGLEMENT 1331 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE
PLANTATION DE VÉGÉTAUX DANS LA FORÊT NOURRICIÈRE POUR UN MONTANT DE 150
000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS
EXCÉDER 150 000 \$**

Le conseil adopte le Règlement 1331 décrétant des travaux d'aménagement et de plantation de végétaux dans la forêt nourricière pour un montant de 150 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 150 000 \$.